



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le premier septembre, à dix- huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BRACH,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 24 août 2020

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Carmen PICAZO, Renaud CHEIN, Gilles RODRIGUEZ, Mme Audrey JOLLY, Franck MEYRE, Jacques LASSALLE, Catherine SANCHEZ, Gilles NAVELLIER, Sophie OLIAS—ZEITSCHER, Isabelle DUVILLARD.

**Etaient absent excusé :** Mme Colette DUPIN pouvoir M. Didier PHOENIX, Denis CHAUSSONNET

**Secrétaire de séance :** Gilles NAVELLIER

**COMMANDE PUBLIQUE 2020/61 N°7**

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHE D'EXTENSION DU BATIMENT PERISCOLAIRE**

Monsieur le Maire après avoir rappelé que le bâtiment périscolaire atteignant ses limites en termes d'accueil des enfants doit être agrandi, il informe le conseil municipal que la dépense sera à inscrire au budget 2021.

Il dit que la commission d'ouverture des plis a procédé à l'analyse d'une offre pour le choix de l'entreprise chargée de la mission de conception et réalisation pour l'extension du bâtiment périscolaire de la commune de BRACH :

**Extension du bâtiment périscolaire**

Une proposition de prix a été faite par l'architecte D.P.LG. Annaïg TESSONNEAU.

Au vue de l'analyse de cette offre faite par la commission d'ouverture des plis,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de retenir l'architecte D.P.LG. Annaïg TESSONNEAU pour la mission de conception et réalisation d'extension du bâtiment périscolaire de la commune de BRACH pour un montant total de 51 480.00 € TTC.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents et pièces comptables concernant ce marché pour la commune de BRACH

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97